



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

CHARTRE 2016

Projet Identification et Accompagnement des Triathlètes Emergents

Le Projet I.A.T.E. vise à accompagner le projet sportif de jeunes athlètes identifiés (catégorie benjamin, minime, cadet et junior) et engage mutuellement la FFTRI et l'athlète.

L'ATHLETE

Nom :

Prénom :

Club :

Engagement de l'athlète :

Art 1 : l'athlète s'engage à avoir un comportement irréprochable, aussi bien dans le contexte sportif (respect des règles en compétition, non utilisation de produits interdits (dopage), respect des arbitres, des adversaires, des bénévoles, etc.), que dans un contexte extra-sportif (comportement relationnel en groupe, respect de l'autre, respect des consignes, etc.).

Art 2 : l'athlète s'engage à communiquer mensuellement au cadre référent fédéral désigné un bilan détaillé et précis de son entraînement par l'intermédiaire d'un fichier type, carnet d'entraînement fédéral ou carnet d'entraînement personnel, ainsi que ces principaux résultats.

Engagement de la Direction Technique Nationale :

Art 1 : l'athlète peut s'appuyer sur le cadre référent fédéral responsable du dispositif pour toute question relative à son projet sportif. Le cadre référent de l'athlète peut également solliciter le cadre référent fédéral.

Art 2 : la proposition de participation aux actions du projet sera étudiée en fonction du niveau sportif de l'athlète, de son attitude et de son implication dans son projet sportif, ainsi que des possibilités de la fédération.

L' Athlète, le	Le Directeur Technique National, le.....
Signature	Signature